**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
**Herausgeber:** Association des musiciens suisses
**Band:** 2 (1908-1909)
**Heft:** 15

**Inhaltsverzeichnis**

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

No 15. — 2me Année. 15 Avril 1909.

# La Vie Musicale

Organe officiel de l'Association des musiciens suisses, pour la Suisse romande.

SOMMAIRE : *Programmes et public*, Ed. Platzhoff-Lejeune. — *« Beethoven » à l'Odéon*, Victor Debay. — La musique en Suisse : Suisse romande ; Suisse allemande. — La musique à l'Etranger : *Allemagne*, Marcel Montandon ; *Italie*, Ippolito Valetta. — Echos et Nouvelles. — Nécrologie. — Bibliographie. — Calendrier musical.

## Programmes et Public

Quels sont les principes qui président en général à l'élaboration d'un programme ? Avouons d'emblée que, dans nombre de cas, il n'y en a point du tout. Le hasard seul règne et gouverne en maître souverain. Nous nous rabattrons donc, à défaut de principes, sur les *motifs* qui inspirent la confection d'un programme de concert, et nous viserons plus spécialement les concerts de solistes[1] sans le concours de l'orchestre ou même d'un quatuor.

Ces motifs, s'ils sont humains, ne sont pas toujours très élevés ni surtout très artistiques : chantons et jouons ce qui fait le mieux ressortir notre talent, ce qui nous présente sous le jour le plus avantageux, ce qui excite le plus l'admiration et, par conséquent, l'enthousiasme du public. Du coup, vous voyez les relations existant entre les programmes et le public, mais réservons ce petit problème spécial à la fin de cette causerie et restons-en aux programmes seuls.

Mademoiselle A., cantatrice, désireuse de se lancer, projette un concert. Peut-être sa voix n'est-elle pas encore formée ; elle est loin d'être prête. Mais quand on a travaillé trois ans — n'importe comment — le chant, en faisant des sacrifices matériels considérables, il s'agit de montrer qu'on est arrivé. Mais, hélas ! le patriotisme local n'est plus assez fort de nos jours pour remplir d'admirateurs de la débutante, la grande salle d'une petite ville malgré les habiles petits entrefilets répétés et variés que d'excellents amis, innocents en musique, font paraître dans l'unique journal de l'endroit. Il faut donc s'entourer d'autres éléments. Prenons un violoniste et une pianiste et élaborons le programme.

Il est entendu que la cantatrice ne commencera pas, entendu aussi qu'on débutera par du très sérieux pour finir par du très gai. Ainsi le veut la sacro-

[1] Dans la causerie sur *Le Soliste* (*Vie Musicale* du 1er mai 1908, No 17), nous avons déjà traité la question des programmes orchestraux et y renvoyons le lecteur.